



**KPMG S.A.**  
**Haute-Normandie Picardie Maritime**  
Site d'Evreux  
Rue Pierre Tal Coat  
B.P. 3430  
27034 Evreux Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 32 28 19 60  
Télécopie : +33 (0)2 32 28 01 75  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Association Diocésaine d'Evreux

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010  
Association Diocésaine d'Evreux  
11 bis rue Jean Bart - 27000 Evreux  
*Ce rapport contient 15 pages*  
Référence : CDY



**KPMG S.A.**  
**Haute-Normandie Picardie Maritime**  
Site d'Evreux  
Rue Pierre Tal Coat  
B.P. 3430  
27034 Evreux Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 32 28 19 60  
Télécopie : +33 (0)2 32 28 01 75  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Association Diocésaine d'Evreux

Siège social : 11 bis rue Jean Bart - 27000 Evreux

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Diocésaine d'Evreux, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France à l'exception des points décrits dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Dans notre rapport en date du 28 octobre 2010 relatif à l'exercice 2009, nous avons formulé des réserves sur les points suivants :

- Les dépenses de travaux sur bâtiments étaient comptabilisées en charges exceptionnelles. La note 1.2.5.3 de l'annexe comptable précisait les motifs ayant conduit à la comptabilisation de ces charges en résultat exceptionnel.

Pour l'exercice 2010, l'intégralité des travaux réalisés est comptabilisée dans les dépenses de fonctionnement. La note n° 2.5.3 précise le traitement comptable retenu pour l'exercice.

- Les procédures de contrôle interne qui permettraient d'assurer la traçabilité des flux de recettes « quêtes et collectes » en espèces étaient insuffisantes pour permettre d'en valider l'exhaustivité.

Sur l'exercice 2010, de nouvelles procédures visant à améliorer la fiabilité des comptabilités des entités compilées ont été mises en place. Cependant les procédures permettant d'assurer le contrôle de l'exhaustivité des recettes en espèces n'ont pas évolué. Cette faiblesse du contrôle interne nous limite dans la réalisation de nos diligences destinées à valider l'exhaustivité de ces recettes en espèces.

- Le traitement comptable des placements des paroisses présentés en immobilisations financières ne permettait pas d'assurer la comptabilisation de l'exhaustivité des flux sur l'exercice. Aucune modification à l'organisation comptable n'a été apportée au cours de l'exercice 2010.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit aux réserves mentionnées ci-dessus ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous vous signalons qu'il n'a pas été établi de rapport de gestion et que nous n'avons donc pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et de sa concordance avec les comptes annuels.

Evreux, le 27 juin 2011

KPMG S.A.



Christine Doisy

**BILAN ACTIF de l'Association Diocésaine d'Evreux**  
**au 31 décembre 2010 Durée 12 mois**

ACTIF	Exercice 2010			Exercice 2009
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE (a)</b>				
<b>A1 Immobilisations incorporelles:</b>				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
<b>A9 Immobilisations corporelles:</b>				
<b>A2 Terrains</b>	0	0	0	0
<b>A3 Constructions &amp; Eglises</b>	10 755 511	1 559 862	9 195 650	9 542 812
<b>A4 Constructions sur sol d'autrui</b>				
<b>A5 Installations techniques, matériels, et outillage</b>	0	0	0	0
<b>A6 Autres Immobilisations corporelles</b>				
<b>A7 Immobilisations mis en concession</b>				
<b>A8 Immobilisations corporelles en cours</b>	0	0	0	0
<b>Avances et acomptes</b>	0	0	0	0
<b>A14 Immobilisations financières (2):</b>				
<b>A10 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</b>	7 050 635	273 097	6 777 537	6 715 449
<b>A10 Participations (b)</b>	0	0	0	0
<b>A10 Créances rattachées à des participations</b>	0	0	0	0
<b>A11 Prêts à des parties liées</b>				
			0	0
<b>A12 Autres prêts</b>	53 034	0	53 034	56 067
<b>A13 Autres immobilisations financières</b>	0	0	0	0
<b>A15 Total I</b>	<b>17 859 180</b>	<b>1 832 959</b>	<b>16 026 221</b>	<b>16 314 328</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours (a):</b>				
<b>A16 Stocks</b>	1 200	0	1 200	3 444
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	0	0	0	0
<b>Créances (3):</b>				
<b>A17 Créances clients (a) et comptes rattachés (d)</b>	0	0	0	0
<b>A18 Autres</b>	0	0	0	0
<b>A19 Débiteurs divers</b>				
<b>A20 Produits à recevoir</b>	241 011		241 011	267 554
<b>A21 Charges constatées d'avance (3)</b>	2 368	0	2 368	358
<b>Valeurs mobilières de placement (e):</b>				
<b>A23 Placements</b>	0	0	0	0
<b>A24 Disponibilités</b>	1 077 169	0	1 077 169	1 147 542
<b>A25 Total II</b>	<b>1 321 748</b>	<b>0</b>	<b>1 321 748</b>	<b>1 418 898</b>
<b>A26 TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>19 180 928</b>	<b>1 832 959</b>	<b>17 347 969</b>	<b>17 733 225</b>

(A16) Par principe, aucun stock ne doit être constaté dans une association diocésaine

**BILAN PASSIF de l'Association Diocésaine d'Evreux**  
**au 31 décembre 2010 Durée 12 mois**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2009</b>
<b>FONDS PROPRES*</b>			
P1	Fonds associatifs sans droit de reprise	12 086 540	11 758 104
P2	Réserves	3 035 928	3 035 928
P3	Réserves pour la retraite des prêtres	0	0
P4	Report à nouveau (d)	0	0
P5	<b>Total fonds associatifs sans droit de reprise</b>	<b>15 122 468</b>	<b>14 794 032</b>
P6	<b>Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (e)</b>	<b>-224 351</b>	<b>312 608</b>
P7	Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0
P8	Droit des Propriétaires (Mise à disposition de Biens)	0	0
P9	<b>Total Autres fonds associatifs</b>	<b>-224 351</b>	<b>312 608</b>
	<b>Total I FONDS PROPRES</b>	<b>14 898 117</b>	<b>15 106 640</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
P11	Provisions pour risques & Charges	1 800 000	1 882 588
P12	Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement		
P13	Fonds dédiés sur collectes spécifiques		
P14	Fonds dédiés sur autres ressources		
P15	<b>Total II Provisions et fonds dédiés</b>	<b>1 800 000</b>	<b>1 882 588</b>
<b>DETTES</b>			
P16	Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (1)	0	0
P17	Dépôts des prêtres	2 500	2 500
P18	Emprunts et dettes financières diverses (2)	11 000	
P19	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		0
P20	Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés (Retenues de Garantie)		6 495
P21	Dettes fiscales et sociales	92 466	87 047
P22	Offrandes de messe à reverser	193 730	242 507
P23	Dettes sur parties liées	0	0
P24	Autres dettes & Charges à payer	345 427	405 448
P24	Produits constatés d'avance	4 728	0
P25	<b>TOTAL III Dettes</b>	<b>649 852</b>	<b>743 997</b>
P26	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>17 347 969</b>	<b>17 733 225</b>
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(2) Dont à plus d'un an			

**Commentaire**

P4 compte à utiliser lors d'un changement de méthode ou d'une correction d'erreur  
P7 Exemple d'une maison de retraite

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG S.A.

**COMPTE DE RESULTAT (en liste)**  
**(Produits et charges ) au 31 décembre 2010 Durée 12 mois**

	Exercice 2010	Exercice 2009
Deniers de l'Eglise	1 263 614	1 334 761
Casuel	752 400	735 532
Quêtes, collectes diverses	1 463 568	1 476 942
Autres dons et cotisations et Taxes	719 799	895 826
<b>Sous-total A - Total des dons</b>	<b>4 199 381</b>	<b>4 443 061</b>
Remboursements de frais, produits manifestations	503 475	586 719
Journal diocésain et bulletins paroissiaux	86 780	80 083
Loyers & fermages	86 777	101 811
Subventions, autres produits	228 475	243 747
Reprise Provisions et transfert de charges	0	0
<b>Sous-total B - Total des autres ressources</b>	<b>905 507</b>	<b>1 012 359</b>
Achats de consommables	1 170 882	1 193 814
Services extérieurs	735 812	693 943
Travaux d'entretien & grosses réparations	243 652	219 513
Autres Services extérieurs	883 057	1 026 075
Impôts, taxes et versements assimilés	215 304	218 930
Traitements & cotisations sociales du clergé & religieux	1 089 887	1 103 957
Salaires et traitements, charges soc des laïcs	639 513	645 414
Autres charges de gestion courante	7 681	28 427
Subventions accordées par l'association	259 429	243 932
Dotations aux amortissements et aux provisions:		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements (f)	350 020	350 322
dotations aux provisions	0	751 590
Autres charges	0	0
<b>Sous-total C - Total des charges de fonctionnement</b>	<b>5 595 238</b>	<b>6 475 917</b>
<b>1. RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>-490 350</b>	<b>-1 020 496</b>
<b>Produits financiers:</b>		
Produits des placements	136 031	132 645
Autres produits financiers	647	22 752
Reprises sur provisions pour dépréciations financières	329 259	423 415
	0	0
<b>Sous-total D - des produits financiers</b>	<b>465 938</b>	<b>578 812</b>
<b>Charges financières:</b>		
Intérêts des emprunts bancaires et charges assimilées	0	0
Autres charges financières	1 156	636
Dotations provisions dépréciations financières	273 097	325 211
<b>Sous-total E - des Charges financières</b>	<b>274 253</b>	<b>325 847</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER</b>	<b>191 685</b>	<b>252 965</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>-298 665</b>	<b>-767 532</b>
<b>Produits exceptionnels:</b>		
Legs et donations	198 891	449 482
Produits de cession des actifs immobilisés	66 226	601 400
Autres produits exceptionnels	41 245	104 591
Reprise sur amort. & Provision exceptionnels	0	0
<b>Sous-total F - des Produits exceptionnels</b>	<b>306 362</b>	<b>1 155 473</b>
<b>Charges exceptionnelles:</b>		
Valeurs nettes comptable des éléments d'actif cédés	3 217	23 947
Autres charges exceptionnelles	220 932	48 692
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0
<b>Sous-total G - des Charges exceptionnelles</b>	<b>224 149</b>	<b>72 639</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>82 212</b>	<b>1 082 834</b>
Impôts des associations	7 898	2 694
<b>5. RESULTAT AVANT FONDS DEDIES</b>	<b>74 314</b>	<b>21 253</b>
Report des ressources non utilisées exercices antérieurs	0	0
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0
<b>Total des produits (A+B+D+F)</b>	<b>5 877 187</b>	<b>7 189 705</b>
<b>Total des charges (C+E+G)</b>	<b>6 101 538</b>	<b>6 877 096</b>
<b>6. EXCEDENT ou DEFICIT (Produits-Charges)</b>	<b>-224 351</b>	<b>312 608</b>

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG S.A.

**Association Diocésaine d'Evreux**

**11bis rue Jean Bart**

**27000 EVREUX**

**Annexe aux comptes  
annuels de l'exercice clos  
le 31/12/2010**

Le Commissaire aux Comptes  
~~KPMG S.A.~~



# 1 Faits marquants de l'exercice

Mise en place du logiciel CIEL COMPTA en réseau dans les paroisses.

## 2 Principes, règles et méthodes comptables

### 2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

### 2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été établis sur les principes fondamentaux du droit comptable français à savoir le respect des principes et conventions comptables de base.

Les comptes annuels tiennent compte des instructions particulières données par la Conférence Episcopale, des incidences comptables issues du Droit Canon régissant l'Eglise Catholique en France.

### 2.3 Présentation des comptes annuels

Dans un souci d'amélioration de l'information financière, la présentation des comptes annuels a été modifiée pour se conformer au « Guide de contrôle interne de la Conférence des Evêques de France ». Afin d'assurer la comparabilité des exercices, la colonne 2009 a été retraitée.

### 2.4 Méthode de compilation

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG S.A.

Les comptes ainsi présentés sont le résultat d'une compilation de la comptabilité issue des différentes branches de l'association diocésaine : Paroisses, secteurs, aumôneries, services et mouvements. La compilation, autrement dit l'addition des comptes, est réalisée sous une forme détaillée, sous Excel, pour les bilans et compte de résultat.

Il n'a été procédé à aucun retraitement ni élimination des opérations internes.

Les charges et produits des entités compilées sont présentés conformément au plan comptable.

Les stocks des paroisses ont été annulés par les fonds associatifs des Paroisses.

## Périmètre

Le périmètre retenu pour l'exercice 2010 se compose de la manière suivante :

<u>Périmètre 2010</u>	Evêché <sup>(1)</sup>	Paroisses	Secteurs	Services & Mouvements <sup>(3)</sup>	aumôneries	Total Association diocésaine
Nombre au 31/12/2009	1	34	7	30	9	81
Entrée	-	-	0	0	0	0
Sortie ou Regroupement	-	1 <sup>(2)</sup>	0	3	1	5
Nombre au 31/12/2010	1	33	7	27	8	76

(1) Services de l'Evêché

(2) Regroupement de la Paroisse de Thiberville avec Notre dame de la Charentonne

(3) La direction des Pèlerinages a été regroupée avec les Services & Mouvements

### Entrée dans le périmètre en 2010

Aucune entrée dans le périmètre

### Sortie ou regroupement de l'exercice en 2010

- Regroupement de la Paroisse de Thiberville avec Notre dame de la Charentonne
- Sortie de la Mission étudiante et de l'aumônerie de la Musse, juridiquement indépendante (impact sur les fonds propres : -6K€)
- Sortie du conseil diocésain de Pastorale et de la Fraternité St Joseph, suite à leur fermeture (impact sur les fonds propres : -2K€)

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG S.A.

## **2.5 Règles et méthodes comptables**

### **2.5.1 Evaluation des immobilisations corporelles**

Les principes suivants ont été retenus :

Les immeubles appartenant à l'Association Diocésaine d'Evreux sont valorisés sur la base de la valeur estimée en 2007 minorée de 10%. Les églises et calvaires ont été inventoriés mais non valorisés.

Le matériel, le mobilier et le matériel mobilier de bureau utilisés par l'AD n'ont été ni inventoriés ni valorisés, compte tenu de leur valeur quasi nulle.

Les œuvres d'art appartenant à l'Association Diocésaine n'ont été ni inventoriées ni valorisées.

## 2.5.2 Amortissement des immobilisations corporelles

Les immeubles comptabilisés ont été amortis en tenant compte du règlement de CRC N°2002-10 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Type d'immobilisations	Mode	Durée
<b>Constructions</b>		
Gros Œuvre	Linéaire	50 ans
Second Œuvre	Linéaire	25 ans
Autres	Linéaire	10 ans

## 2.5.3 Règle de comptabilisation des travaux

L'intégralité des travaux réalisés tant sur les bâtiments appartenant au diocèse que sur ceux mis à disposition par l'Etat (églises ou salles paroissiales) sont comptabilisés en travaux dans les charges de fonctionnements (au lieu des exercices précédents en charges exceptionnelles). Leur montant s'élève à 145K€ (compte n°6752..)

## 2.5.4 Evaluation des immobilisations financières

Ont été comptabilisés en immobilisations financières les postes suivants :

- Les prêts accordés par l'Evêché, les paroisses et les services
- Les Placements effectués par l'Evêché, ainsi que ceux effectués par les paroisses et les mouvements & services, essentiellement sur le compte centralisateur des placements ouverts à cet effet à la Société Générale.
- Une souscription d'un contrat de capitalisation AXA Amadeo pour la somme de 804k€.
- La durée de ces placements, compte tenu de leur antériorité et de la stabilité des capitaux placés, est supérieure à une année.
- L'évaluation de ces placements a été faite selon les principes généralement admis, en valeur historique, et une dépréciation a été constatée quand la valeur au 31/12/2010 était inférieure à la valeur d'achat.

Le compte pivot afférant aux placements des paroisses, à la Société Générale, n'a pas été comptabilisé, faisant doublon avec ceux-ci.

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG S.A.

## 2.5.5 Modalités de comptabilisation des legs

Les legs sont comptabilisés au compte de résultat au fur et à mesure de leur encaissement.

## Détails des sommes perçues sur 2010

	Leg BERTHOU	Leg FASSIAUX	Leg BEAUMONT ST GEORGES	Total
Montant des versements	33k€	13k€	15 k€	61k€

### 2.5.6 Evaluation des provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée afin de faire face à l'engagement de retraite vis à vis des prêtres âgés. L'Evêché doit conformément au droit canon, assurer à ses prêtres une retraite. Le montant de l'engagement est calculé en tenant compte du traitement mensuel des prêtres duquel est déduit le montant reçu par la CAVIMAC. Pour cette année 2010, suite à l'évolution des différents paramètres, les sommes dont l'Association Diocésaine serait redevable envers les prêtres retirés, nous conduisent à ne pas modifier le montant de la provision 2009.

## 3 Informations relatives au bilan

### 3.1 Actif

#### 3.1.1 Immobilisations

Les mouvements de l'exercice sont essentiellement représentés par :

Acquisitions : Néant

Cessions : terrain à Combon

Terrain à St Georges de Vièvre

#### 3.1.2 Evaluation des stocks

Seul reste un stock de foulards pour une valeur de 1200€ pour le Pèlerinage.

#### 1.3.3 Créances

L'exigibilité de la totalité des créances est inférieure à une année.

## 3.2 Passif

### 3.2.1 Fonds associatifs

En K€	Solde au 01/01/2010	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/10	L'augmentation des fonds associatifs est due à l'affectation du Résultat de 2009 pour 313k€
Fonds associatif Evêché	8 528	132		8660	
Fonds associatifs des entités empilées	3 230	197		3427	
Total	11 758	329		12 087	

### Réserve pour centre Diocésain

Le montant total comptabilisé dans ce poste servant à financer le Centre Saint Jean provient des sources suivantes :

- Dons affectés
- Vente affectée de certains immeubles
- 

### 3.2.2 Provisions pour risques et charges

En K€	Montant au 01/01/10	Variation Provision paroisses	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant au 31/12/10	La variation des Provisions est due à l'annulation de la provision de travaux, Paroisse de Gisors. Le Montant au 31/12/10 correspond à la Provision pour les prêtres âgés.
Provision Pour risque						
Provision Pour charges	1883	-83	0		1800	
Total	1183	-83	0		1800	

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG S.A.

## 4 Informations relatives au compte de résultat

### 4.1 Résultat par activité

Résultat comptable de l'exercice - en k€	Déficit	Excédent
Curie	533	
Paroisses & Secteurs		275
Aumôneries, Services, et Pèlerinages		34
TOTAL	224	

### 4.2 Effectif présent au 31 décembre 2010

Catégorie	Personnel Evêché	Personnel entités compilés
Cadres	2	Néant
employés	10	Non recensé
Total	12	

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG S.A.

### 4.3 Résultat exceptionnel

Plus value sur cession d'actifs : 63 K€  
Legs et libéralités : 199 K€  
Charges et produits divers : <180 K€>  
Résultat exceptionnel : 82 K€

## 5 Engagements hors bilan

### 5.1 Engagements reçus

Garantie financière consentie par la Société Générale au bénéfice de la Préfecture de l'Eure pour un montant de 24 392€.

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG S.A.